

Rôle des interlocuteurs sociaux et de la société civile organisée dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie européenne Europe-2020 : vers une appropriation renforcée

Le vendredi 17 septembre 2010 s'est tenue au Palais d'Egmont, à Bruxelles, avec le soutien de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, une conférence organisée par le Conseil national du Travail, le Conseil central de l'Economie et le Comité économique et social européen sur le rôle des interlocuteurs sociaux et de la société civile organisée dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie européenne Europe-2020.

Cette conférence s'est tenue sous les présidences successives de M. SEPI, Président du Comité économique et social européen, de M. TOLLET, Président du Conseil central de l'Economie, de M. NILSSON, Président de l'observatoire de la stratégie de Lisbonne et ainsi que de M. WINDEY, Président du Conseil national du Travail.

Cette conférence avait été précédée la veille par la rencontre annuelle des Présidents et Secrétaires généraux des Conseils économiques et sociaux des États membres de l'UE et du Comité économique et social européen, qui portait également sur ce thème. Cette rencontre annuelle a abouti à l'adoption d'une [déclaration commune des Présidents et Secrétaires généraux sur l'implication des interlocuteurs sociaux et de la société civile organisée dans le cadre de la stratégie Europe 2020](#).

La conférence a été l'occasion de faire le point sur les principaux changements de la gouvernance qui accompagneront la mise en place, à partir de 2011, du nouveau « semestre européen » dans lequel s'inscrira la nouvelle stratégie européenne pour la croissance et l'emploi Europe 2020. Ces changements ont été présentés et commentés dans leurs interventions notamment par M. Vanackere Vice-Premier Ministre belge et Ministre des Affaires étrangères, par M. Sefcovic, Vice-président de la Commission européenne et par Mme Milquet, Vice-Première ministre belge et Ministre de l'Emploi.

La conférence a permis de rassembler dans un même événement les acteurs clés concernés par les enjeux économiques et sociaux induits par la nouvelle stratégie de l'UE tant au niveau européen que national à savoir : les Conseils économiques et sociaux des États membres, les interlocuteurs sociaux, les membres du CESE, les Ministres belges concernés, la Commission européenne ainsi que des représentants de la société civile organisée et du milieu académique.

Le déficit d'appropriation et l'insuffisance de sa mise en œuvre au niveau national sont reconnus comme faisant partie des principales faiblesses de la précédente stratégie de Lisbonne. La conférence a été tout d'abord l'occasion de rappeler que les partenaires sociaux et les autres organisations représentatives de la société civile ont un rôle essentiel à jouer à tous les niveaux dans la définition la mise en œuvre et le suivi de la stratégie Europe 2020 si l'on veut que celle-ci soit couronnée de succès.

Au moment où la future gouvernance de la stratégie Europe 2020 est au centre de l'actualité et où elle est un chantier majeur de la Présidence belge pour les prochaines semaines, la conférence a été l'occasion de rappeler que **le rôle des partenaires sociaux et des autres organisations représentatives de la société civile doit être à l'avenir mieux pris en compte, à tous les niveaux,**

dans le mode de gouvernance. La mobilisation de tous sera en effet nécessaire pour atteindre les objectifs que s'est assignée l'Union européenne à l'horizon 2020.

Certaines pistes pouvant favoriser une participation renforcée et permettre de développer une gouvernance sociale au même titre qu'une gouvernance économique dans la stratégie Europe 2020 ont été évoquées :

- Au niveau européen, les instruments existants tels que le dialogue macroéconomique, le dialogue social ou le sommet social tripartite pourraient être mieux exploités et valorisés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Le sommet social tripartite en mars pourrait avoir une plus grande visibilité. Des sommets sociaux extraordinaires pour l'examen de certains textes importants pourraient être également envisagés. Au même titre, une plus grande transparence dans les travaux des Comités (Comité de l'emploi, Comité de protection sociale, Comité de politique économique) serait souhaitable, en y associant les partenaires sociaux par des rencontres régulières.
- Au niveau national, un véritable débat avec les partenaires sociaux et les autres organisations représentatives de la société civile devrait avoir lieu en avril avant d'adopter le programme national de réforme et le programme de stabilité et de convergence, dans le strict respect des procédures de consultation propres à chaque Etat membre

La conférence a également souligné le **rôle majeur appelé à jouer par les Conseils économiques et sociaux nationaux et le Comité économique et social européen dans l'appropriation de la stratégie Europe 2020**. Certaines propositions contenues dans la déclaration finale des Présidents et Secrétaires généraux visant à une appropriation accrue de la stratégie Europe 2020 ont reçu une attention très marquée des participants. Mme Milquet s'est d'ailleurs dite prête lors de son intervention à envisager l'inclusion de dispositions relatives au rôle des interlocuteurs sociaux, dans les conclusions sur la gouvernance qui seront présentées au Conseil des Ministres de l'emploi et des affaires sociales (EPSCO) du 21 octobre prochain.

La conférence a enfin mis en avant les importantes évolutions introduites dans les traités suite au Traité de Lisbonne concernant la participation de la société civile organisée à l'élaboration des politiques européennes. Il ressort, en conclusion de la conférence, qu'il est de la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes de donner un contenu concret à ces dispositions des Traités.

[DOSSIER Europe 2020 : Rôle des interlocuteurs sociaux dans la nouvelle stratégie](#)